

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Financière Hélios trouve un accord avec ses Banques de financement**

**Paris, le 6 mai 2010** – Financière Hélios annonce avoir trouvé un accord avec ses banques de financement.

A la suite de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde demandée par Financière Hélios, en mars 2009, contestée par ses banques, et compte tenu des récents arrêts rendus par la Cour d'Appel de Paris, Financière Hélios se rallie à la demande de rétractation du jugement émise par ses banques.

La Cour d'Appel de Paris entendra les parties le 27 mai prochain et rendra ensuite son arrêt. Dans l'hypothèse où cette dernière prononce effectivement un arrêt de rétractation, l'accord entre Financière Hélios et ses banques prévoit un retour au contrat de crédit d'origine qui a été révisé : il inclut notamment une réduction de la dette nette de Financière Hélios à hauteur de 35 millions d'euros. Cette réduction de dette sera financée par les fonds gérés par Apax Partners SA et Altamir Amboise.

\* \* \* \* \*

La société Financière Hélios, contrôlée par les fonds gérés par Apax Partners SA et Altamir Amboise, est l'actionnaire de référence de la société Séchillienne-Sidec.

Consultez également le site : [www.financiere-helios.com](http://www.financiere-helios.com).